

LES PARCS NATIONAUX

RIDING MOUNTAIN—DEMANDE DE CONSULTATIONS QUANT AU PROJET D'AMÉNAGEMENT—LA QUESTION DES BAUX

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme on a annoncé à Winnipeg aujourd'hui que son ministère allait dévoiler des plans à long terme pour l'aménagement du parc national de Riding Mountain, assurera-t-il à la Chambre qu'aucun plan directeur ne sera arrêté avant que les gens du Manitoba aient été pleinement consultés?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Dinsdale: Le ministre peut-il aussi nous assurer que la décision de la Cour suprême concernant les baux s'appliquera au parc national de Riding Mountain?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, si c'est la loi du pays, elle s'applique certainement au parc national de Riding Mountain.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET AMÉRICAIN DE DÉRIVATION DES EAUX DU LAC MICHIGAN—LE RÔLE DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu du fait que certains membres du Congrès des États-Unis ont menacé de prendre des mesures unilatérales et que la Chambre des représentants des États-Unis étudie actuellement un bill qui permettra de détourner de l'eau du lac Michigan, le gouvernement canadien a-t-il discuté de cette question avec les États-Unis? En outre, puisqu'elle reconnaît l'article IV du traité de 1909 sur les eaux limitrophes, pourquoi la Commission mixte internationale ne s'est-elle pas occupée activement du conflit?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a clairement indiqué qu'il s'oppose à tout nouveau détournement d'eau à Chicago. Des propositions de ce genre sont avancées de temps à autre, surtout pendant les périodes de crue. Chaque fois, le gouvernement a signifié qu'il s'y opposait. Le gouvernement des États-Unis n'a fait aucune proposition officielle au Canada à ce sujet.

* * *

L'IMMIGRATION

LES ENTRETIENS AVEC LES REPRÉSENTANTS DE CERTAINS PAYS DES ANTILLES—LES ACCUSATIONS DE DISTINCTIONS INJUSTES—LA POSITION DU CANADA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je crois savoir que le ministre et son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, se sont entretenus récemment avec les hauts-commissaires de quatre pays des Antilles qui sont membres du Commonwealth, et ont parlé d'immigration. Est-il vrai que le ministre a, comme l'indique le rapport publié à ce sujet,

Questions orales

sévèrement reproché aux hauts-commissaires de s'être immiscés dans les affaires du Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le rapport est fautif et inexact. Mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et moi-même nous sommes en effet entretenus avec quatre hauts-commissaires des Antilles. Nous avons parlé d'immigration de façon très constructive. Ils se sont dits préoccupés au sujet de certaines affirmations de la presse selon lesquelles le règlement que nous avons annoncé plus tard donnerait peut-être lieu à des distinctions injustes. Mon collègue et moi-même avons rejeté de façon catégorique les allégations au sujet de distinctions injustes de ce genre. De fait, les hauts-commissaires ont, si je ne m'abuse, exprimé leur satisfaction dans une déclaration publiée aujourd'hui. Ils ont déclaré qu'on leur avait assuré que les affirmations étaient fausses et se sont dits satisfaits de la réunion. Nous déplorons toute suggestion de ce genre qui pourrait nuire à nos bons rapports avec ces pays.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE REVENU ANNUEL GARANTI—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, j'adresserai ma question au premier ministre suppléant. Étant donné que l'inflation galopante fait surtout des ravages parmi les Canadiens dont le niveau de vie se situe à la limite ou en dessous du seuil de la pauvreté, le gouvernement envisage-t-il sérieusement de fusionner et de rationaliser les programmes de services sociaux et de bien-être suivant les lignes d'orientation annoncées par le président Ford pour son pays, c'est-à-dire en instituant le revenu annuel garanti ou en procédant à une consolidation analogue du revenu? Dans l'affirmative, quand nous fera-t-on à cet égard une déclaration, ou quand prendra-t-on des mesures?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le député n'ignore pas que mon collègue, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a publié un document à cet égard. Nous continuons à étudier la question avec au moins autant de soin qu'on le fait dans n'importe quel autre pays.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PRÉSENCE D'UN MEMBRE DU BUREAU DU PREMIER MINISTRE AU CONGRÈS DE LA CHEFFERIE À TERRE-NEUVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre suppléant. Quelle sanction disciplinaire a-t-on infligée au membre du personnel du premier ministre qui a participé au congrès de la chefferie à Terre-Neuve? Je pose cette question à cause des accusations formulées dans la presse par le député de Bonavista-Trinity-Conception.